



Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

DOCUMENT

**#08 Les besoins et les
droits des hommes
travailleurs du sexe :
*un résumé***



Les besoins et les droits des hommes travailleurs du sexe : *un résumé*

Introduction

Les hommes travailleurs du sexe¹ représentent une part importante des membres du NSWP et ce document d'information voudrait mettre en évidence les besoins et les droits de cette communauté. C'est parce que la communauté des travailleurs du sexe est mal comprise que les services qui leur sont proposés sont souvent incomplets et/ou les services délivrés souvent inadaptés. Ce document explique quels sont les droits et les besoins des travailleurs du sexe et a été rédigé à l'attention des décideurs politiques, de ceux et celles qui élaborent et mettent en œuvre les programmes et qui

C'est parce que la communauté des travailleurs du sexe est mal comprise que les services qui leur sont proposés sont souvent incomplets et/ou les services délivrés souvent inadaptés.

travaillent au contact des travailleurs du sexe dans l'espoir qu'ils/elles comprennent mieux les besoins et les multiples réalités de cette communauté. Ce document voudrait aussi être un outil de plaidoyer pour les groupes membres du NSWP, outil qu'ils pourront utiliser pour faire connaître les besoins des travailleurs du sexe dans le monde et défendre leurs droits dans les communautés locales jusque dans les forums mondiaux afin de

provoquer des changements positifs. Il rassemble aussi des recommandations destinées aux responsables politiques, aux donateurs, aux personnes qui élaborent les programmes et à tous ceux et celles qui travaillent directement avec les travailleurs du sexe dans l'espoir que tous pourront travailler ensemble et que la communauté s'investira afin de promouvoir les droits des travailleurs du sexe à un niveau mondial.

¹ Note du traducteur : le terme « travailleur du sexe » sera utilisé dans ce sexe pour décrire les « hommes travailleurs du sexe »

Les travailleurs du sexe | Un groupe varié

Les travailleurs du sexe sont nombreux, dans le monde, à travailler dans différents secteurs du travail du sexe ; ils ne sont pas un groupe homogène. Ils n'ont pas la même sexualité, les mêmes relations en dehors du travail du sexe, la même clientèle, les mêmes conditions/ environnement de travail, le même statut administratif ou parcours migratoire, le même statut sérologique, les mêmes origines socio-économiques et ils peuvent être consommateurs ou non de drogues. C'est parce qu'ils forment un groupe varié que les travailleurs du sexe n'ont pas tous les mêmes chances d'accès aux services et que les opportunités d'une mobilisation communautaire en vue de défendre leurs droits varient beaucoup également. L'énorme diversité de cette communauté est trop souvent ignorée des services et des programmes qui lui sont destinés, notamment en ce qui concerne la

L'énorme diversité de cette communauté est trop souvent ignorée des services et des programmes qui lui sont destinés, notamment en ce qui concerne la prévention du VIH, les traitements et les programmes de soutien.

prévention du VIH, les traitements et les programmes de soutien. Il faut que cette situation soit reconnue pour pouvoir améliorer l'accès de tous les travailleurs du sexe à la santé, aux droits humains et aux droits du travail.

Les problèmes et les besoins des travailleurs du sexe

L'invisibilité des travailleurs du sexe

Pour de nombreuses raisons, très peu d'attention est portée aux hommes travailleurs du sexe dans les discussions sur le travail du sexe en comparaison avec les femmes et les personnes trans travailleurSEs² du sexe. Cela s'explique notamment par le fait que la communauté des travailleurs du sexe est considérée comme ne représentant qu'un petit pourcentage de l'ensemble de la communauté mondiale des travailleurSEs du sexe. Il est cependant grave que certaines discussions sur le travail du sexe excluent délibérément les travailleurs du sexe parce qu'ils ne correspondent pas aux stéréotypes véhiculés par ceux et celles qui voient le travail du sexe comme une forme de violence et d'exploitation des femmes, notamment les groupes féministes radicaux mais aussi d'autres groupes. Ces groupes excluent délibérément les travailleurs du sexe de leurs discussions parce qu'ils remettent en question le stéréotype de la femme victime de la « prostitution » que l'on doit sauver, secourir et réinsérer. Les travailleurs du sexe sont d'autant plus invisibles qu'ils sont aussi discriminés parce qu'ils ont des rapports sexuels avec des hommes. Dans la plupart des cas, il est en effet extrêmement difficile pour les hommes gays ou bisexuels et/ ou les travailleurs du sexe de faire leur coming out, de s'organiser et de défendre leurs droits. Les travailleurs du sexe qui font leur coming out peuvent dans certains cas être victimes de discrimination, de stigmatisation, ou encore être attaqués ou poursuivis par les autorités et les agents de la fonction publique.

² Note du traducteur : Dans ce document la forme féminine est délibérément ajoutée au masculin du substantif « travailleur » ainsi qu'à d'autres substantifs, adjectifs, déterminants et participes passés de façon à ne pas rendre les femmes « invisibles » sachant qu'il est reconnu que la majorité des travailleurs du sexe sont des femmes. Cette décision n'a pas pour but d'exclure les travailleurs du sexe masculins ou transgenre mais d'inclure au contraire une majorité, tout en restant stylistiquement cohérent et lisible.

Travail du sexe et homosexualité : les contextes socio-juridiques

Les travailleurSEs du sexe (de tout genre) sont souvent forcés de travailler illégalement et la situation n'est pas différente pour les hommes travailleurs du sexe quand le travail du sexe est directement criminalisé ou plus souvent quand ce sont les manières de travailler qui sont criminalisées. Les travailleurs du sexe en particulier subissent aussi parfois les lois qui criminalisent l'homosexualité et le sexe entre hommes. Par exemple, la loi sanctionne la sodomie dans 70 pays et de nombreux pays criminalisent directement l'homosexualité. Ils sont donc criminalisés à deux niveaux et sont souvent forcés de travailler cachés et de rester le plus discrets possible ce qui les rend particulièrement vulnérables à la violence et les empêche d'accéder aux services de santé et à d'autres services essentiels. En plus d'être criminalisés, les travailleurs du sexe sont aussi stigmatisés à cause de leur profession mais également parce qu'ils sont perçus comme étant gays. Ils seront plus ou moins discriminés selon que l'homosexualité est plutôt acceptée ou plutôt stigmatisée dans la communauté et selon le cadre juridique en place concernant les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes [HSH] et/ou les travailleurs du sexe. Dans tous les cas les travailleurs du sexe rencontrent souvent des obstacles pour accéder à la santé, aux services sociaux et pour saisir la justice en cas de violence et souvent ils ne travaillent pas dans de bonnes conditions. Un tel environnement peut parfois alimenter la violence à l'égard des travailleurs du sexe, créant un climat de peur des autorités qui peut provoquer et légitimer la violence contre les HSH et les travailleurs du sexe.

L'accès aux services de santé reproductive et sexuelle

Dans le cadre des stratégies de lutte contre le VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles dans le monde, les hommes travailleurs du sexe, comme toutes les autres travailleurSEs du sexe, sont considérés comme une population clé. Ces stratégies reposent souvent sur des données épidémiologiques qui suggèrent que les travailleurs du sexe, tout comme les HSH, ont plus de chance de contracter le VIH. Dans le cadre de ces études épidémiologiques, les travailleurs du sexe sont

cependant trop souvent placés dans la catégorie générale des travailleurSEs du sexe ou des HSH et il y a donc peu de données spécifiques en ce qui concerne les hommes travailleurs du sexe. A cause du manque d'information, les services de santé sont donc parfois inadéquats et inappropriés. Les travailleurs du sexe dénoncent être largement stigmatisés par les professionnels de la santé lorsqu'ils se rendent dans les services de santé reproductive et sexuelle. Les jugements moraux

dont ils sont victimes et qui sont largement dûs à l'incompréhension de leur situation, relativement notamment à leur sexualité, leurs circonstances familiales et leur environnement de travail, les découragent d'utiliser ces services. La stigmatisation des travailleurs du sexe restreint aussi leur accès à la prévention du VIH, aux traitements, aux soins et au soutien et certains travailleurs du sexe séropositifs se plaignent de ne pas avoir accès à des traitements appropriés et complets, notamment à des médicaments et des diagnostics.

Les travailleurs du sexe dénoncent être largement stigmatisés par les professionnels de la santé lorsqu'ils se rendent dans les services de santé reproductive et sexuelle.

Violence, protection de l'État et accès à la justice

Les hommes travailleurs du sexe signalent être victimes de violences dans le cadre du travail qui sont trop souvent ignorées et/ou perpétrées par un système qui tend à les criminaliser plutôt qu'à les protéger. Ils

Ils dénoncent le harcèlement et parfois les violences de la police et des autorités publiques qui s'en prennent souvent à eux pour la simple raison qu'ils sont des hommes.

dénoncent le harcèlement et parfois les violences de la police et des autorités publiques qui s'en prennent souvent à eux pour la simple raison qu'ils sont des hommes. L'utilisation de lois non-spécifiques au travail du sexe pour arrêter les travailleurs du sexe est courante ; ils se verront par exemple accusés de troubles de l'ordre public, de vagabondage, d'agressions, de vol et de consommation ou de vente de drogues. L'utilisation de ces lois est une pratique répandue dans le monde ce qui signifie que même dans un contexte où le travail du sexe et/ou l'homosexualité ne sont

pas criminalisés, les travailleurs du sexe sont quand même arrêtés dû à la stigmatisation de leur activité professionnelle.

Les travailleurs du sexe signalent aussi être victimes de violences policières. La stigmatisation des travailleurs du sexe et les jugements moraux se retrouvent aussi au niveau des autorités publiques et il arrive que la police abuse de son pouvoir pour cautionner et parfois même perpétuer la violence. Les notions rigides de féminité et de masculinité peuvent être la cause de violence envers les travailleurs du sexe qui, parce qu'ils vendent du sexe, sont considérés comme déviant des « normes » de la masculinité, le travail du sexe étant typiquement considérée par le grand public comme une activité de femmes. Ces idées sont aussi encouragées par les groupes féministes radicaux qui présentent les travailleuses du sexe comme des femmes victimes de l'exploitation et de la violence des hommes. Les travailleurs du sexe subissent ainsi les préjugés et la stigmatisation parce qu'ils dévient des « normes » de la masculinité ce qui mène parfois à la violence, notamment la violence policière, la violence des gangs, et la violence homophobe.

Mobiliser la communauté et défendre les droits des travailleurs du sexe

Dans le monde entier, les travailleurs du sexe se sont mobilisés localement en tant que communauté et leurs revendications sont maintenant entendues au niveau international où ils continuent de défendre leurs droits et de faire reconnaître leurs besoins. Alors qu'il est vrai que la criminalisation du travail du sexe et la criminalisation et/ou la stigmatisation de l'homosexualité empêchent beaucoup de travailleurs du sexe de prendre la parole en public, certains d'entre eux ont néanmoins pris le rôle de porte-paroles du mouvement pour les droits des travailleurSEs du sexe. Les communautés de travailleurs du sexe font aussi souvent le lien entre le mouvement pour les droits des travailleurSEs du sexe et les différents mouvements pour les droits d'autres groupes marginalisés comme le mouvement LGBT. Le lien entre les travailleurs du sexe et d'autres groupes comme les LGBT, le mouvement pour les droits des gays et les mouvements d'autres communautés marginalisées touchées par le VIH a permis aux travailleurs du sexe de faire parler de leur situation dans de nombreux forums, débats et discussions ce qui a été bénéfique au mouvement

pour les droits des travailleurSEs du sexe en général. La visibilité accrue des hommes travailleurs du sexe dans le mouvement pour les droits des travailleurSEs du sexe a permis de remettre en question l'idée préconçue selon laquelle la « prostitution » serait inextricablement liée à l'oppression et à l'exploitation des femmes et a permis d'ébranler le stéréotype du/de la travailleurSE du sexe dans les mentalités et de réorienter le débat.

Conclusions et recommandations

Les hommes travailleurs du sexe, avec le reste des travailleurSEs du sexe du monde entier, continuent, par le militantisme et la défense de leurs droits, de contester les normes, les mythes et les stéréotypes véhiculés, dans l'espoir que les travailleurSEs du sexe pourront un jour accéder pleinement aux droits humains, au droit à la santé et aux droits du travail.

Les hommes travailleurs du sexe, avec le reste des travailleurSEs du sexe du monde entier, continuent, par le militantisme et la défense de leurs droits, de contester les normes, les mythes et les stéréotypes véhiculés, dans l'espoir que les travailleurSEs du sexe pourront un jour accéder pleinement aux droits humains, au droit à la santé et aux droits du travail. Nous espérons que ce document contribuera à ces efforts en faisant connaître les besoins et les droits des travailleurs du sexe et qu'il sera une ressource de valeur pour les groupes membres du NSWP, les responsables politiques, les personnes qui élaborent et mettent en œuvre les programmes destinés aux travailleurs du sexe et les organisations qui souhaitent contribuer aux efforts des communautés de travailleurs du sexe. Les recommandations qui suivent sont destinées à ces groupes, ces personnes et ces organisations :

Recommandations destinées aux responsables politiques et aux responsables de l'élaboration des programmes

- Soutenez les recommandations des travailleurSEs du sexe de décriminaliser le travail du sexe et l'homosexualité
- Reconnaissez que le travail du sexe est un travail et cela quel que soit le genre des travailleurSEs et arrêtez d'élaborer des lois qui se basent sur l'argument selon lequel le travail du sexe est une forme de violence faite aux femmes
- Garantisiez que les travailleurs du sexe bénéficient pleinement de la protection de la loi et de la justice lorsque la communauté est victime de violence.
- Renseignez-vous auprès des travailleurs du sexe pour savoir quels sont leurs besoins spécifiques et ainsi garantisiez que les services de santé répondent aux besoins de la communauté, qu'ils sont élaborés et proposés dans le respect des droits humains et que, notamment, les services de prévention du VIH, les traitements, les soins et le soutien sont adéquats.

Recommandations destinées aux donateurs

- Assurez-vous que les financements vont aux communautés de travailleurs du sexe qui militent activement pour la défense de leurs droits.
- Assurez-vous que les programmes de prévention du VIH qui reçoivent ces financements tiennent compte des besoins spécifiques des hommes travailleurs du sexe et ne prenez pas pour acquis que les programmes destinés à l'ensemble des travailleurSEs du sexe ou encore ceux destinés aux HSH répondent entièrement à ces besoins.

Recommandations destinées aux personnes qui travaillent directement avec les travailleurs du sexe

- Respectez la diversité de la communauté des travailleurs du sexe et assurez-vous que les services tiennent compte des réalités multiples des travailleurs du sexe et répondent à leurs besoins.
- Assurez-vous que les travailleurs du sexe aient l'opportunité de s'auto-organiser et de se mobiliser au sein des services proposés.



Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

The Matrix, 62 Newhaven Road
Edinburgh, Scotland, UK, EH6 5QB
+44 131 553 2555
secretariat@nswp.org
www.nswp.org

NSWP is a private not-for-profit limited company.
Company No. SC349355

PROJECT SUPPORTED BY:

BRIDGING THE GAPS
Health and rights  for key populations